



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Rapport de suivi du Programme d'aide au retour en faveur des victimes de la traite d'êtres humains et des artistes de cabaret en situation d'exploitation

Aide au retour pour les victimes de la traite d'êtres humains et les artistes de cabaret en situation d'exploitation

Une offre d'aide au retour de l'Office fédéral des migrations
fournie en partenariat avec
l'Organisation internationale pour les migrations

Internet:
www.bfm.admin.ch
www.ch.iom.int



OIM Berne:

Thunstrasse 11 • Case postale 216 • 3000 Berne 6 • Suisse
Tél: +41 31 350 82 11 • Fax: +41 31 350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.ch.iom.int>

L'OIM Berne tient à remercier tous les participants pour leur contribution à ce rapport de suivi et à remercier tous les partenaires pour leur coopération.

IOM Bern, Novembre 2014

Table des Matières

1. INTRODUCTION.....	5
2. METHODOLOGIE ET VUE D'ENSEMBLE	5
2.1 METHODOLOGIE UTILISEE POUR LE RAPPORT DE SUIVI	5
2.2 VUE D'ENSEMBLE DES VISITES DE MONITORING	6
2.2.1 Accessibilité des bénéficiaires.....	6
2.2.2 Nombre de réponses par pays de retour	6
3. ANALYSE DES FORMULAIRES DE MONITORING	7
3.1 SITUATION AVANT/IMMEDIATEMENT APRES LE DEPART	7
3.1.1 Motivations pour un retour volontaire.....	7
3.1.2 Attentes quant à la participation au programme	7
3.1.3 Conseils et informations reçus avant leur départ.....	7
3.1.4 Suggestions de la part des bénéficiaires	7
3.2 CENTRE D'ACCUEIL/ SHELTER	8
3.3 AIDE FINANCIERE INITIALE.....	8
3.4 AIDE A LA REINTEGRATION	8
3.5 PROJETS PROFESSIONNELS	9
3.6 LOGEMENTS	10
3.7 FORMATION/APPRENTISSAGE/UNIVERSITE	10
3.8 REMBOURSEMENT DE DETTES.....	10
3.9 AUTRES TYPES D'ASSISTANCE.....	10
3.10 AIDE MEDICALE.....	11
3.11 SITUATION ACTUELLE	11
4. ANALYSE DES QUESTIONNAIRES DES PARTENAIRES	13
4.1 PARTENAIRES EN SUISSE.....	13
4.1.1 Les supports d'informations transmis aux bénéficiaires potentiels disponibles.....	13
4.1.2 Préparation du retour et de l'assistance à la réintégration	13
4.1.3 Processus de réintégration	13
4.1.4 Coopération entre les partenaires suisses (ODM, OIM, CVR, bureau des migrations, police etc.).....	14
4.2 PARTENAIRES DANS LES PAYS DE RETOUR (BUREAUX DE L'OIM).....	14
4.2.1 Informations fournies avant le départ.....	14
4.2.2 Préparation du projet de réintégration	14
4.2.3 Mise en œuvre et durabilité du projet de réintégration	15
4.2.4 Difficultés rencontrées dans le cadre du programme	15
4.2.5 Collaboration avec les partenaires	15
4.3 PARTENAIRES DANS LES PAYS DE RETOUR (NON OIM)	16
4.3.1 Informations fournies avant le départ.....	16
4.3.2 Préparation du projet de réintégration	16
4.3.3 Mise en œuvre du projet	16
4.3.4 Difficultés rencontrées dans le cadre du programme	17
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	17

Figures

FIGURE 1: ATTENTES DES BENEFICIAIRES	7
FIGURE 2: DIFFICULTÉS PRINCIPALES APRÈS LE RETOUR	8
FIGURE 3: TYPE D'AIDE À LA RÉINTÉGRATION	9
FIGURE 4: TYPE D'AIDE MEDICALE	11
FIGURE 5: STATUT PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE	12

I. INTRODUCTION

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Berne est mandatée par l'Office fédéral des migrations (ODM) pour la mise en œuvre du Programme d'aide au retour en faveur des victimes de la traite d'êtres humains et des artistes de cabaret en situation d'exploitation.

L'objectif principal du rapport de suivi est de dresser le bilan de la mise en œuvre du programme depuis son commencement en avril 2010 jusqu'en juillet 2014 et de formuler des recommandations. Ce rapport de suivi est destiné à l'ODM et contient les résultats obtenus lors des visites de monitoring des bénéficiaires ainsi que les impressions des partenaires principaux en Suisse tout comme dans les pays de retour.

2. METHODOLOGIE ET VUE D'ENSEMBLE

2.1 Méthodologie utilisée pour le rapport de suivi

Afin d'évaluer au mieux les résultats obtenus par le programme pendant les quatre premières années de sa mise en œuvre, il a été choisi de combiner les deux méthodes d'évaluation suivantes :

- Analyse des questionnaires de monitoring remplis par les bénéficiaires

Des visites de monitoring auprès des bénéficiaires ont été conduites par les collaborateurs de l'OIM dans les pays de retour ou par leur organisation partenaire, soit six mois après le retour de la personne, soit après que l'aide à la réintégration ait été payée.¹ Lorsque la visite ne pouvait pas être effectuée en personne pour des raisons logistiques, les interviews ont eu lieu par téléphone. Lors de ces entretiens, des questionnaires de monitoring préparés spécifiquement pour ce programme ont été soumis aux bénéficiaires. Les questionnaires de monitoring contiennent une série de questions fermées et ouvertes couvrant plusieurs aspects de l'aide au retour.

- Analyse des questionnaires d'évaluation remplis par les principaux partenaires

L'OIM Berne, en collaboration avec l'ODM, a élaboré des questionnaires destinés aux partenaires en Suisse et dans les pays de retour afin qu'ils donnent leur avis sur certains aspects du programme. Ceux-ci sont résumés dans le quatrième chapitre de ce rapport de suivi.

En ce qui concerne les partenaires suisses, les six CVR ayant effectué le plus grand nombre d'inscriptions au programme (Zurich, Bâle-Ville, Vaud, Berne, Thurgovie, Tessin) ont été contactés. De plus, des questionnaires ont été adressés à FIZ, qui a assisté 77% des bénéficiaires du programme, et à l'ONG tessinoise MayDay, qui a assisté la plupart des cas en provenance du Tessin. Les questionnaires envoyés contiennent une série de questions fermées et ouvertes, couvrant plusieurs aspects du programme.

Quant aux partenaires à l'étranger, les questionnaires ont été adressés aux cinq bureaux de l'OIM ayant accueilli le plus grand nombre de bénéficiaires (Hongrie, Thaïlande, Roumanie, République Dominicaine, Argentine²). De plus, l'opinion des organisations partenaires ayant été mandatées pour assurer le suivi des cas a également été sollicitée (HBAid en Hongrie, BATWC en Thaïlande, ADPARE en Roumanie, Projeto Resgate au Brésil).

¹ Dans les premières années de mise en œuvre du programme, deux visites de monitoring étaient automatiquement organisées, l'une six mois après le retour, et l'autre un an après le retour. Puis, fin 2012, la procédure de monitoring a été modifiée : une seule visite de monitoring est maintenant organisée lorsque l'aide à la réintégration a été payée. Pour les bénéficiaires qui n'ont pas soumis de projet dans les six mois suivant leur retour, une mise au point sur la situation est demandée.

² L'OIM n'ayant pas de bureau au Brésil, les bénéficiaires rentrant vers ce pays sont assistés par le bureau de l'OIM à Buenos Aires et l'ONG Projeto Resgate.

Toutes les réponses reçues sont présentées dans ce rapport sans aucune modification même en cas de réponse incomplète ou en contradiction avec des réponses à d'autres questions, afin de présenter fidèlement les réponses reçues de la part des bénéficiaires et des partenaires du projet.

2.2 Vue d'ensemble des visites de monitoring

2.2.1 Accessibilité des bénéficiaires

Jusqu'en juillet 2014, l'OIM Berne aurait dû recevoir les formulaires de monitoring de 69 bénéficiaires. Quant aux 18 personnes restantes, il est à noter que celles-ci sont actuellement en train de mettre en œuvre leur projet de réintégration ou sont retournées dans leur pays d'origine très récemment. Une visite de monitoring pour ces personnes ne sera organisée que dans quelques mois.³ Sur les 69 personnes, 43 bénéficiaires (62%) ont rempli au moins un formulaire de monitoring.⁴

Plusieurs raisons expliquent l'absence de formulaires des 38% restant : huit formulaires n'ont pas été transmis à temps à l'OIM Berne, une personne a refusé de compléter le formulaire, deux personnes ont émigrés à nouveau, dix personnes étaient injoignables et cinq personnes n'ont pas contacté l'OIM après leur retour. Il y a donc une zone grise dans l'interprétation des résultats de monitoring car il est impossible de tirer des conclusions sur les 38 % des cas qui n'ont pas ou pas encore répondu au questionnaire. Cependant, il semble que les 62% de réponses obtenues soit tout de même assez représentatifs du profil et des pays de retour des bénéficiaires.

2.2.2 Nombre de réponses par pays de retour

L'accessibilité des bénéficiaires et le taux de questionnaires recueillis varie de manière conséquente en fonction du pays de retour.

En Roumanie par exemple, la quasi-totalité des questionnaires (9 sur 10 demandés) ont pu être recueillis, contre seulement 5 sur 21 en Hongrie (23.8%).⁵ En Thaïlande, 8 sur 11 (72.7%), au Brésil, 3 sur 6 (50%) et en République Dominicaine, 7 sur 8 questionnaires ont été recueillis. Quant aux questionnaires de monitorings envoyés aux autres pays de retour (à savoir la Bulgarie, les Philippines, le Maroc, la Mongolie, le Cameroun, l'Inde, l'Albanie et la Russie) tous les bénéficiaires ont répondu (100%).

³ Pour rappel, les bénéficiaires peuvent soumettre un projet de réintégration dans un délai d'un an après leur retour. Cela est prévu par le programme afin de permettre à ces personnes vulnérables de se stabiliser avant de devoir prendre une décision quant à l'utilisation de leur aide à la réintégration. Dès lors, en raison de cette flexibilité accordée par le programme, le processus de réintégration et le paiement de l'aide à la réintégration peuvent prendre plus de temps que dans d'autres cas de retour volontaire.

⁴ A la suite du changement de procédure de monitoring décrite à la note de bas de page numéro 1, une seule visite de monitoring par bénéficiaire a été organisée. Cependant, pour certains participants inscrits au programme dans les deux premières années de sa mise en œuvre, deux formulaires de monitoring ont été recueillis. Par conséquent, bien qu'au total l'OIM Berne ait collecté 51 questionnaires de monitoring remplis, seul un questionnaire par bénéficiaire ne sera pris en compte pour ce rapport de suivi, c'est-à-dire 43 au total.

⁵ En Hongrie, les cas référés étaient extrêmement complexes et vulnérables, de surcroît souvent originaires de minorités ethniques alors que l'infrastructure d'aide directe aux victimes et les capacités de suivi individuel rapproché sont insuffisantes. Ceci pourrait expliquer la perte de contact avec plusieurs bénéficiaires ainsi que certaines difficultés de réintégration remarquées dans ce pays.

3. ANALYSE DES FORMULAIRES DE MONITORING

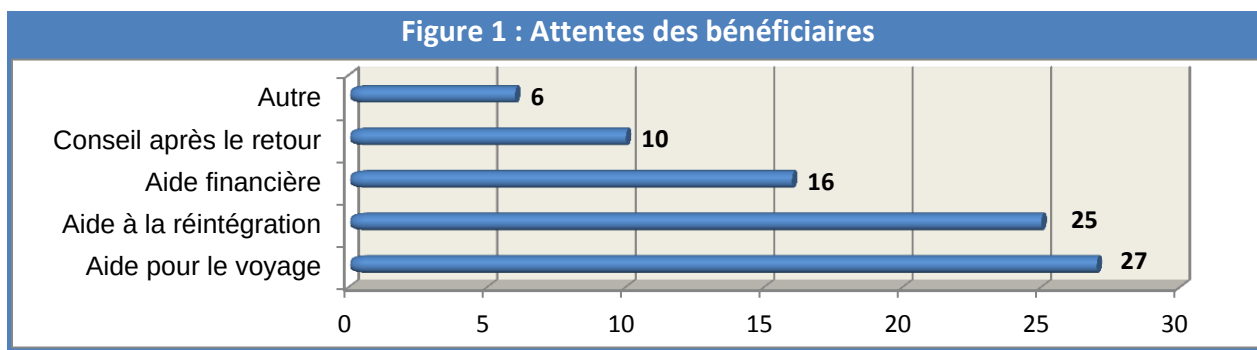
3.1 Situation avant/immédiatement après le départ

3.1.1 Motivations pour un retour volontaire

Lorsqu'interrogées sur **les raisons qui les ont motivées à retourner volontairement**, les participantes⁶ ont pour la plupart mentionné « le retour à un environnement familial » (28 cas = 65%). Cette réponse englobait souvent le fait d'aller retrouver un enfant resté seul au pays. Dans dix cas (23%), la raison principale résidait dans le manque de perspectives d'avenir dans le pays de destination. Quatre bénéficiaires (9%) ont cité la possibilité de bénéficier de l'aide au retour comme motif d'inscription au programme. Cinq (11%) ont déclaré être rentrées à cause de la situation d'exploitation en Suisse, quatre (9%) pour des raisons administratives (permis de séjour ou visa expiré, etc.), une à cause de problèmes de santé et une autre à cause de problèmes familiaux.

3.1.2 Attentes quant à la participation au programme

Les bénéficiaires avaient des **attentes** variées quant à ce que leur participation au programme allait leur apporter. Cependant, les services les plus attendus étaient l'aide pour le voyage et l'aide à la réintégration, suivis de l'aide financière et du conseil après le retour.



3.1.3 Conseils et informations reçus avant leur départ

Les bénéficiaires interrogées ont pour la plupart été satisfaites (8 cas = 19 %) voire très satisfaites (30 cas = 70%) du **conseil et des informations reçus avant leur départ**. Les cinq personnes insatisfaites (11%) se plaignaient de la durée de ou de problèmes spécifiques liés à leur situation en Suisse.

3.1.4 Suggestions de la part des bénéficiaires

Les participantes insatisfaites ont fait les **suggestions** suivantes : fournir plus d'informations détaillées et spécifiques sur le pays de retour, préparer psychologiquement les victimes quant à leur retour, adapter la préparation et les délais concernant le retour.

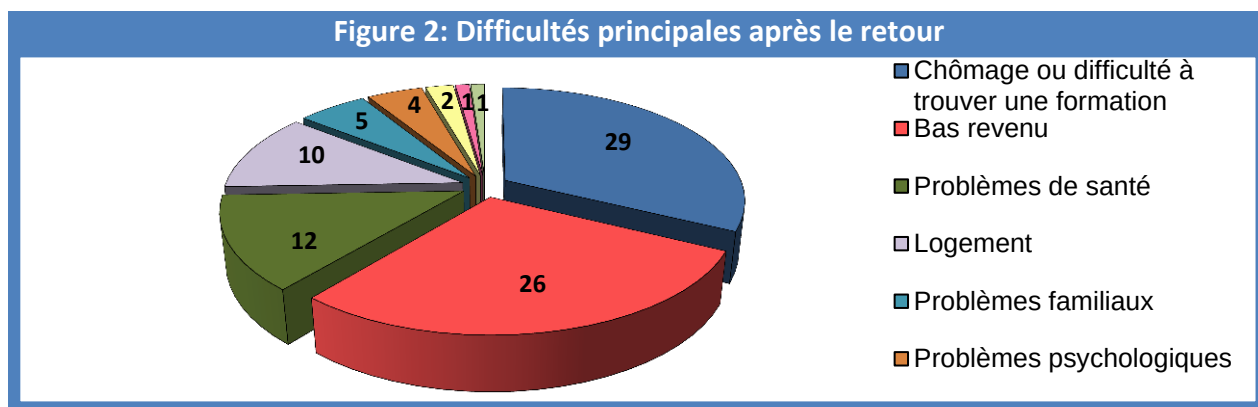
« I received proper information on the return procedures, the need for escort and the assistance opportunities back home » (Bénéficiaire de Roumanie)

Lorsqu'interrogées sur **le rôle de leur famille** dans leur processus de réintégration, 32 bénéficiaires (74 %) ont affirmé être très reconnaissantes et satisfaites du soutien de leur entourage (accueil, logement, aide financière,

⁶ Pour des raisons de facilités rédactionnelles, les termes concernant la participation sont employés au féminin (toutes les réponses sauf une ayant été reçues de participantes).

etc.). Sept personnes (16%) ont spécialement relevé l'importance du soutien psychologique apporté par certains membres de leur famille. Dans un cas, la famille ne s'est pas impliquée dans le processus de réintégration en raison d'une relation conflictuelle avec la victime. Parmi les bénéficiaires qui n'avaient pas informé leur famille sur leur situation d'exploitation à l'étranger, une bénéficiaire a déclaré être stigmatisée par ses proches en raison de son échec migratoire. Finalement, cinq bénéficiaires n'ont pas répondu à cette question.

Les principales **difficultés** initiales auxquelles les bénéficiaires ont dû faire face après leur retour ont été de nature économique. Les bénéficiaires ont été confrontées au chômage ou à des difficultés pour trouver une formation (29 cas = 67%), se plaignaient d'un revenu bas voire insuffisant (26 cas = 60 %), de problèmes de santé (12 cas = 28%) ou de logement (10 cas = 23 %). D'autres difficultés ont été relevées et sont illustrées dans le tableau ci-dessous.



3.2 Centre d'accueil/ Shelter

Parmi les 43 personnes ayant répondu au questionnaire, sept (16%) sont restées au moins un jour dans un centre d'accueil/ shelter après leur retour. Trois victimes y ont résidé un mois et plus et quatre y sont restées moins d'un mois, dont deux juste pour une nuit. Les shelters leur ont fourni des services variés : soutien psychologique (5), mesures sécuritaires (3), assistance légale (5), assistance médicale (6), assistance professionnelle (5), assistance sociale (7), activités et loisirs (5). La plupart de ces bénéficiaires (6 cas = 85%) ont jugé leur séjour au centre comme étant très utile.

3.3 Aide financière initiale

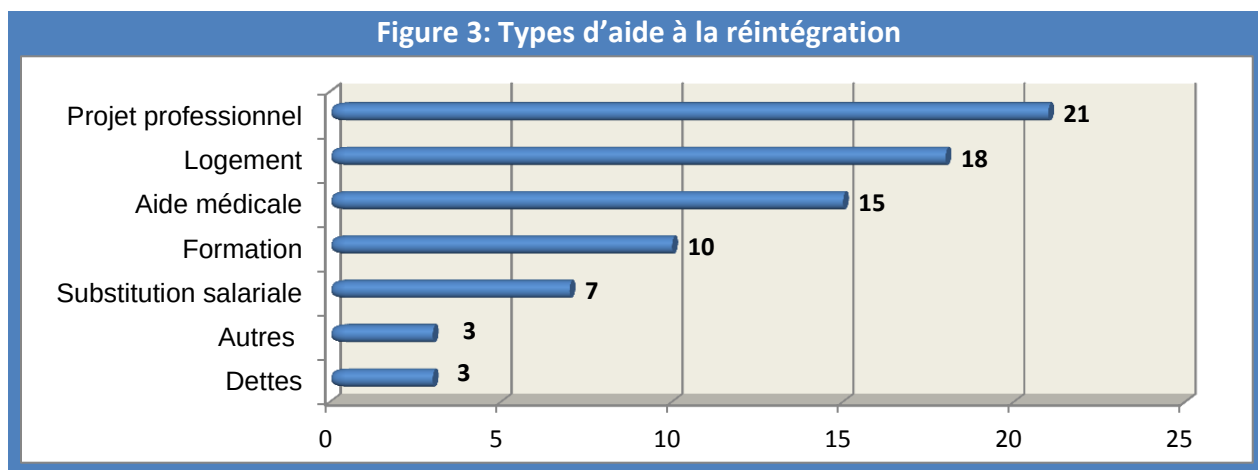
L'aide financière initiale destinée à couvrir leurs besoins quotidiens directement après leur retour a été payée à la totalité des bénéficiaires. Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, neuf l'ont reçue après leur retour dans leur pays d'origine, soit parce qu'elles étaient rentrées par leurs propres moyens, soit parce qu'il était préférable qu'elles reçoivent ce montant en plusieurs tranches. Dans la grande majorité des cas, cette aide financière a été dépensée pour couvrir les besoins élémentaires de la personne après le retour et a été jugée très utile.

3.4 Aide à la réintégration

Sur les 43 bénéficiaires ayant répondu au questionnaire de monitoring, 40 (93%) avaient déjà reçu au moins une partie de leur montant de réintégration, tandis que trois n'avaient pas encore soumis de proposition de projet.⁷ Parmi les 40 personnes à qui une forme d'aide à la réintégration avait été payée, 26 (65%) l'avait reçu dans les six

⁷ Ces trois cas sont des cas pour lesquels une visite de monitoring avait été planifiée automatiquement six mois après le retour, sans prendre en compte l'avancement du processus.

mois suivant leur retour, 11 (28%) dans l'année suivant leur retour et trois (7%) plus d'un an après leur arrivée dans le pays d'origine. Une aide à la réintégration a été reçue pour les types de projets suivants (voir tableau ci-dessous).



Notons que certaines participantes au programme ont bénéficié de plusieurs de ces types d'assistance.

3.5 Projets professionnels

Sur les 21 personnes ayant choisi un tel projet, 19 (90%) ont élaboré un **micro-projet professionnel**. Le type de projet le plus réalisé a été l'ouverture d'une épicerie (7 cas), suivi de l'ouverture d'un magasin de vêtements (4 cas). Deux bénéficiaires ont mis en œuvre un projet agricole (ferme et élevage de bétail). Finalement, d'autres projets originaux ont été réalisés, tels que l'ouverture d'un atelier de couture, d'un restaurant, d'un bar à café, d'une entreprise de transport, d'une quincaillerie ainsi que la mise en place d'une culture de champignons.

Au moment de la visite de monitoring, cinq personnes étaient en train de mettre en œuvre leur projet et devaient encore recevoir des paiements. Quatre projets étaient opérationnels mais ne produisaient pas de revenu (épicerie, quincaillerie, projet agricole et vente de vêtements). À l'inverse, neuf projets engendraient du bénéfice (quatre épiceries, culture de champignons, transport de marchandises, atelier de couture, projet agricole, vente de vêtements). Parmi ces neuf projets, deux permettaient de couvrir totalement les besoins financiers de la bénéficiaire et de sa famille (épicerie et transport de marchandise), tandis que trois autres permettaient de couvrir 50 à 90% de leurs dépenses quotidiennes. Finalement, une bénéficiaire avait dû fermer son petit magasin d'habits car son stock de vêtements avait été volé.

Deux bénéficiaires ont bénéficié d'une **aide pour leur recherche d'emploi**. L'une a été engagée en tant qu'employée dans une pizzeria et l'autre comme serveuse dans un restaurant. Tandis que les deux étaient satisfaites de l'aide reçue pour leur recherche de travail, seulement la première était toujours employée au moment de la visite de monitoring. Sur les 21 personnes ayant mis en œuvre un projet professionnel, 16 (76%) étaient très satisfaites et jugeaient ce type d'assistance très utile. Quatre personnes (19%) la désignaient comme utile et une (5%) comme partiellement utile. Deux bénéficiaires déclaraient qu'une somme plus élevée leur aurait permis de mettre en place un projet plus efficace qui leur aurait apporté un revenu plus stable.

*« Setting up my business has allowed me to be financially independent
and to cover my daily charges » (Bénéficiaire du Cameroun)*

3.6 Logements

Dix-huit personnes interrogées, dont neuf de Roumanie, ont bénéficié d'une aide au logement (rénovations, ameublement, achat/construction, location). Au moment de la visite de monitoring, 13 bénéficiaires (72%) de ce type d'assistance vivaient toujours dans le logement pour lequel elles avaient reçu l'aide à la réintégration. Une avait temporairement déménagé mais allait y retourner, tandis qu'une autre attendait la fin des travaux de rénovation pour s'y installer. Finalement, trois bénéficiaires avaient quitté leur logement, soit pour rejoindre leur famille, soit parce que leur formation sur place était terminée. Toutes les bénéficiaires de ce type d'aide ont été satisfaites voire très satisfaites de la solution trouvée concernant leur logement.

3.7 Formation/Apprentissage/Université

Dix bénéficiaires ont utilisé une partie ou la totalité de l'aide à la réintégration pour financer une formation professionnelle (7), un apprentissage (1), des cours à l'université (1) ou encore des frais d'écologie (une victime mineure).

Au moment de la visite de monitoring, huit de ces personnes étaient en train de suivre leur formation, tandis que deux l'avaient déjà complétée. Pour ces dernières, la réintégration était un grand succès car elles avaient réussi à trouver un travail une fois leur formation achevée. Finalement, les dix bénéficiaires se disaient très satisfaites (9) ou satisfaite (1) de l'assistance reçue et étaient persuadées que leur formation leur ouvrirait de nouvelles perspectives d'avenir.

« For me, study a Bachelor's degree is like a second chance to start over and get back to society again »

(Bénéficiaire de Thaïlande)

3.8 Remboursement de dettes⁸

Trois bénéficiaires ont utilisé une partie du montant de réintégration pour rembourser des dettes. Dans les deux cas, la somme accordée n'a malheureusement pas pu couvrir l'ensemble des dettes accumulées. Au contraire, une participante a même contracté de nouvelles dettes auprès d'une association locale de prêt après son retour, afin de couvrir certains frais liés à son logement et à ses besoins quotidiens. Néanmoins, les deux bénéficiaires étaient très satisfaites d'avoir eu la possibilité de rembourser une partie de leurs dettes et jugeaient cette solution très utile. Pour le troisième cas, la somme accordée a pu couvrir l'ensemble des dettes accumulées.

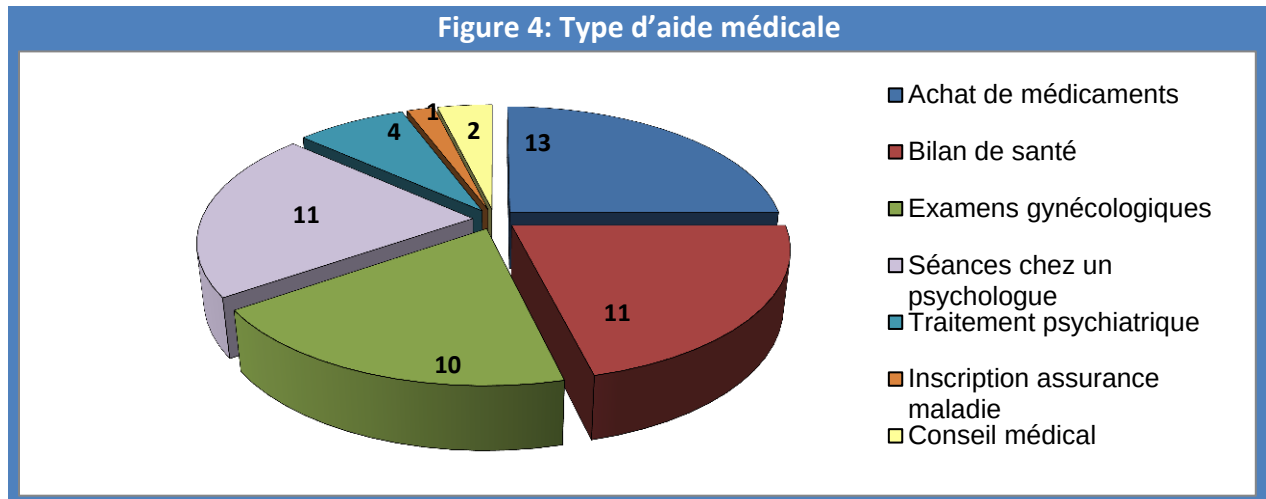
3.9 Autres types d'assistance

Dix personnes ont reçu une aide pour des projets qui ne faisaient partie d'aucune des catégories mentionnées ci-dessus. Sept d'entre-elles se sont vues accordée une partie de leur montant de réintégration pour une **subvention salariale** pendant qu'elles étaient en formation ou en train de mettre en place un projet professionnel, afin de les aider à subvenir à leur besoins quotidiens. Deux bénéficiaires ont exceptionnellement utilisé une partie de l'aide à la réintégration pour couvrir **les frais d'écologie pour leurs enfants** mais n'ont trouvé ce type d'assistance que partiellement utile, car seulement une partie de leurs dépenses avaient pu être couverte. Finalement, une mineure ayant repris sa scolarité a exceptionnellement reçu une partie du montant de réintégration pour **l'achat de vêtements et de biens utiles au quotidien**, et se déclarait très satisfaite par cette aide.

⁸ Le remboursement de dettes est uniquement possible au cas où il peut être clairement démontré que ces dettes n'ont pas été contractées en relation avec le processus de traite des êtres humains.

3.10 Aide médicale

En plus de leur projet de réintégration, quinze bénéficiaires (35 %) ayant répondu au questionnaire ont bénéficié de l'aide médicale pour diverses prestations médicales contenues dans le tableau ci-dessous.



Douze participantes (80%) ont jugé cette aide médicale comme très utile, tandis qu'une l'a trouvée utile mais pas suffisante pour couvrir ses besoins médicaux spécifiques. Deux personnes n'ont pas donné leur opinion sur l'utilité de l'assistance médicale.

« The medical assistance helped me but it could not cover all my needs »

(Bénéficiaire de République Dominicaine)

3.11 Situation actuelle

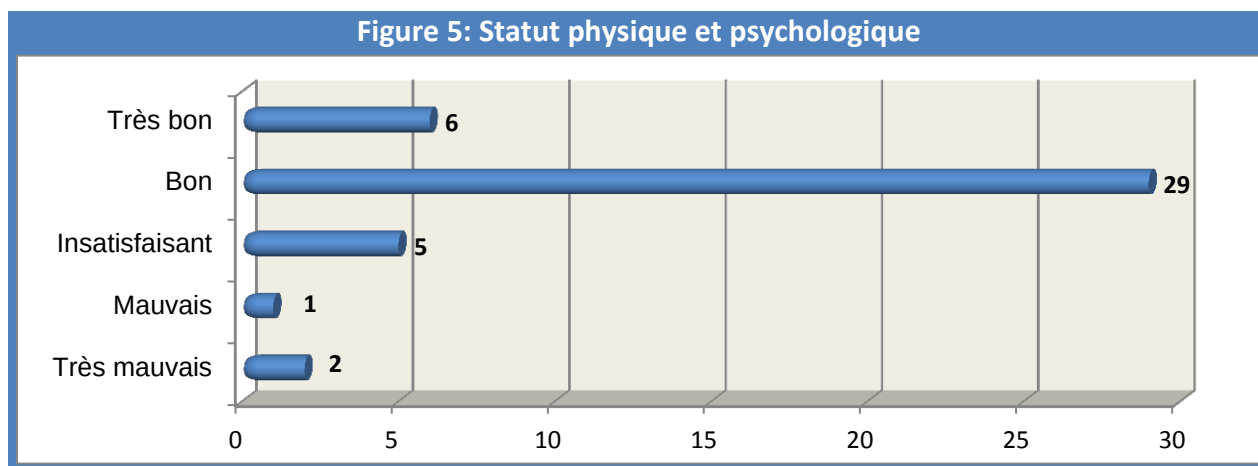
Au moment de la visite de monitoring, une majorité de bénéficiaires touchaient un revenu régulier, étant employées (7 cas = 16%) ou indépendantes (14 cas = 33%). Quatre personnes (9%) étaient en formation, l'une d'entre-elles étant employée à côté de ses études en tant que travailleuse saisonnière. Deux personnes étaient femmes au foyer tandis que deux autres étaient enceintes ou en congé maternité. Quinze personnes (35%) étaient toujours à la recherche d'un emploi mais recevaient des subventions de l'Etat, sous forme d'allocations familiales ou de pensions diverses. Relevons que plus de la moitié des personnes sans emploi avaient utilisé l'aide à la réintégration pour un projet de logement.

Dix bénéficiaires (23%) parvenaient à couvrir entièrement leurs dépenses quotidiennes par elles-mêmes, tandis que 12 (28%) n'en étaient pas du tout capables et 21 (49%) ne le pouvait que partiellement. Par conséquent, 20 personnes (47%) déclaraient recevoir du soutien financier d'une ou de plusieurs sources externes. Relevons que parmi les dix personnes capables de subvenir entièrement à leurs besoins par elles-mêmes, sept (70%) avaient choisi d'investir le montant de l'aide à la réintégration dans la création d'un micro-projet professionnel, deux (20%) dans une formation et une (10%) seulement dans un projet de logement.

Avant le départ, la plupart des victimes considéraient leur **statut économique** comme étant pauvre ou très pauvre (31 cas = 72%), 11 comme moyen (26%) et une comme bon. Après leur retour, les bénéficiaires répondaient de manière variée : 24 personnes (56%) jugeaient leur statut économique et financier comme correspondant à la moyenne, 16 (37%) comme pauvre et trois (7%) comme très pauvre.

Quant à **leur bien-être physique et psychique avant le départ**, six le jugeaient très bon (14%), 19 bon (44%), huit insatisfaisant (19%), neuf mauvais (21%). Une personne n'a pas répondu à cette question. Après leur retour, les bénéficiaires le jugeaient pour la plupart bon (29 cas = 67%), parfois même très bon (6 cas = 14%). Toutefois, cinq personnes (12%) n'en étaient pas satisfaites, deux le trouvaient très mauvais (5%) et une mauvais (2%). Trois personnes déclaraient avoir toujours peur de leur exploitateur ou ne plus parvenir à faire confiance aux autres.

« I feel better than when I returned, but I still don't feel that I have totally moved on » (Bénéficiaire des Philippines)



A la question concernant leur **degré de satisfaction quant à leur situation actuelle**, 25 bénéficiaires (58%) affirmaient qu'elles étaient satisfaites de leur situation, souvent grâce aux bonnes relations qu'elles entretenaient avec les membres de leur famille. A l'inverse, 15 personnes (35%), dont le tiers provenant de la République Dominicaine, demeuraient insatisfaites, tandis que trois autres (7%), dont deux Hongroises, n'étaient que partiellement satisfaites. Comme raisons expliquant leur éventuelle frustration, les bénéficiaires ont en général désigné leur situation professionnelle et financière difficile, la lenteur de leur réintégration dans la société de retour, des problèmes de santé ou encore un sentiment d'insécurité et d'angoisse.

« Je suis restée à l'étranger pendant longtemps, sans parvenir à accomplir quelque chose de particulier. Maintenant que je suis rentrée, j'ai de la peine à m'adapter à la culture locale et à ma nouvelle vie »
(Bénéficiaire du Maroc)

La grande majorité des bénéficiaires interrogées (40 cas = 93%) envisageaient leur **futur** dans le pays de retour. Trois personnes (7%) planifiaient de retourner travailler à l'étranger, dans un futur proche ou lointain, où selon elles les possibilités de trouver un travail bien rémunéré sont plus nombreuses et les conditions de vie moins complexes.

Finalement, **le programme avait comblé les attentes de la grande majorité des bénéficiaires** interrogées (35 cas = 81%). En général, les informations transmises par les CVR et FIZ en Suisse sur les services, le fonctionnement et les prestations du programme semblent donc être adéquates. Toutefois, cinq bénéficiaires (12%) affirmaient que leurs attentes n'étaient que partiellement comblées, et trois autres (7%) qu'elles n'étaient pas satisfaites du tout. Ces dernières évaluaient leur réintégration comme un échec, car leur processus de réintégration n'avait pas apporté les résultats attendus (deux personnes ne sont pas satisfaites car elles n'ont pas trouvé de travail et une personne n'est pas satisfaite car son projet professionnel n'a pas rapporté les moyens financiers attendus).

4. ANALYSE DES QUESTIONNAIRES DES PARTENAIRES⁹

4.1 Partenaires en Suisse

La quasi-totalité des partenaires suisses auxquels un questionnaire d'évaluation avait été transmis y ont répondu.¹⁰ Dans l'ensemble, le feedback des partenaires suisses quant aux différents aspects du programme s'est avéré être positif, voire très positif. De manière générale, les services et prestations offerts par le programme sont jugés bons, utiles et nécessaires par les partenaires suisses.

4.1.1 Les supports d'informations transmis aux bénéficiaires potentiels disponibles

Les supports d'information sur le programme transmis aux bénéficiaires potentiels avant leur départ, sont jugés adaptés et utiles par tous les partenaires (plutôt oui 4 ; oui 3). Certains ont mentionné que cette question devrait être posée aux bénéficiaires afin d'avoir leur avis. Deux partenaires soulignent cependant qu'il est indispensable d'accompagner les bénéficiaires dans la prise de connaissance du programme et de leur fournir des explications orales complémentaires.

4.1.2 Préparation du retour et de l'assistance à la réintégration

L'information transmise par l'OIM Berne à ses partenaires (CVR et ONG) lors de la préparation du retour est jugée plutôt fiable ou fiable et tous les partenaires s'accordent sur le fait qu'elle est généralement reçue dans les délais. Cependant il est à noter que durant la phase de préparation du retour les partenaires suisses ont mentionné plusieurs difficultés auxquels ils font face.

Premièrement, l'aspect du temps a été mentionné à plusieurs reprises. Cette difficulté est liée au temps entre la prise de décision du retour et la réalisation concrète du départ qui est parfois perçue comme trop longue car la plupart des bénéficiaires veulent retourner le plus vite possible dans leur pays d'origine. De plus, la procédure administrative avec les autorités, parfois longue et complexe est souvent difficile à expliquer aux bénéficiaires. Il a aussi été mentionné que l'OIM est parfois très exigeante par rapport aux informations et clarifications avant le départ. Ceci engendre des difficultés pour les partenaires suisses car ils doivent à plusieurs reprises entrer en contact avec les bénéficiaires mais ceux-ci ne sont pas constamment joignables (pas de téléphone, pas d'adresse, etc.) et ceci peut ralentir le départ.

Deuxièmement, un des partenaires suisses a constaté que de nombreuses victimes ont des inquiétudes quant à la confidentialité et l'utilisation de leurs données personnelles et sont réticentes à les transmettre. Troisièmement, il arrive également que les procureurs souhaitent que les victimes restent plus longtemps en Suisse afin d'entamer une procédure judiciaire mais que les victimes veuillent au contraire rentrer au plus vite dans leur pays.

4.1.3 Processus de réintégration

Les partenaires interrogés considèrent que la préparation du projet d'aide à la réintégration (évaluation des risques, élaboration des projets de réintégration, aide médicale, etc.) est de bonne qualité.

La majorité des partenaires suisses considèrent que les projets de réintégration mis en œuvre jusqu'à présent contribuent en partie à une réintégration durable dans la société de retour (7 sur 8, plutôt oui ; 1 plutôt non). Un

⁹ Il est important de noter que les informations contenues dans ce chapitre se basent uniquement sur les réponses aux questionnaires des partenaires en Suisse et à l'étranger.

¹⁰ Ces partenaires étaient les suivants : les six CVR ayant effectué le plus grand nombre d'inscriptions au programme (Zürich, Bâle-Ville, Vaud, Berne, Thurgovie, Tessin) ainsi que les deux ONG FIZ et MayDay. Seul le CVR de Thurgovie n'a pas complété le questionnaire d'évaluation, car il estimait n'avoir pas traité assez de cas pour pouvoir répondre aux questions posées.

des partenaires a d'ailleurs mentionné que le fait d'être informé de la progression du projet est perçu comme quelque chose de très positif et le suivi des projets est fortement apprécié.

Cependant certains partenaires suisses émettent également certaines réserves :

- Il est signalé que la qualité des services à la réintégration peut dépendre des opérateurs/trices de l'OIM sur place.
- Un des partenaires a également observé que la mise en œuvre d'un projet de réintégration peut s'avérer difficile/ impossible lorsque l'entourage était impliqué dans la traite.
- Il a été mentionné que le succès d'un projet de réintégration dépend aussi de la réelle volonté du bénéficiaire de vouloir vivre et rester dans le pays de retour et ceci devrait commencer par la sortie d'activité dans le secteur d'exploitation.

«Dans un cas spécifique je peux affirmer que l'échange d'informations et le projet de soutien ainsi que l'aide médicale ont été élaborés et mis en place de façon très efficace et professionnelle et ont permis à la victime de se rétablir. Un succès dans une situation très délicate» (MayDay)

4.1.4 Coopération entre les partenaires suisses (ODM, OIM, CVR, bureau des migrations, police etc.)

Concernant la coopération entre les partenaires en Suisse, un participant considère qu'elle est très bonne, 4 qu'elle est bonne et 1 qu'elle est moyenne. Des différences significatives apparaissent selon les partenaires dont il s'agit, d'autant plus que les relations sont essentiellement bilatérales.

4.2 Partenaires dans les pays de retour (Bureaux de l'OIM)

Le questionnaire d'évaluation a été transmis à cinq bureaux de l'OIM dans les pays de retour ayant suivi le plus grand nombre de cas, à savoir, la Hongrie, l'Argentine (qui est en charge de suivre les bénéficiaires rentrant au Brésil), la République Dominicaine, la Thaïlande et la Roumanie. Tous les bureaux de l'OIM dans les pays de retour considèrent le programme comme étant un très bon moyen de soutien aux bénéficiaires. La flexibilité, le montant accordé aux projets et l'organisation sont particulièrement appréciés.

*«Overall, the program is extremely beneficial to the returnees as it provides a solid ground for a new beginning at home and services tailored to their needs»
(OIM Roumanie)*

4.2.1 Informations fournies avant le départ

La majorité des collègues estiment qu'ils ont reçu de l'OIM Berne toutes les informations nécessaires suffisamment à l'avance pour bien préparer l'arrivée des bénéficiaires et le cas échéant, organiser des mesures particulières (examens médicaux, identification d'un lieu d'accueil adapté, etc.). Seulement un bureau considère que ce n'est pas le cas en expliquant qu'il serait avantageux de recevoir les informations le plus tôt possible, car il est nécessaire de communiquer et de préparer l'arrivée de la personne avec l'organisation partenaires et ceci nécessite un certain temps.

4.2.2 Préparation du projet de réintégration

Les bureaux estiment que l'évaluation des risques liés au retour est de bonne qualité (4 sur 5 : oui ; 1 : ça dépend). Un bureau précise que l'évaluation des risques faite en Suisse permet d'évaluer les risques et les menaces les plus graves liés à la sécurité de la personne. Les risques sur le long terme ainsi que les menaces plus précises ne peuvent être identifiés qu'après le retour, lorsque la victime est dans un environnement stable et sûr qui lui permet peu à peu de prendre du recul et de dépasser une perception potentiellement déformée par le trauma de la personne.

Les partenaires estiment également que l'aide médicale est bien préparée et bien organisée. Un bureau indique que les victimes devraient être informées sur leur état de santé avant leur départ. Le même bureau estime également qu'avoir des informations sur les examens médicaux qui ont été effectués et les résultats complets de ceux-ci devraient être transmis au bureau du pays de retour afin d'éviter de devoir refaire les tests après le retour.

Tous les bureaux considèrent que les voyages de retour sont très bien préparés et organisés.

4.2.3 Mise en œuvre et durabilité du projet de réintégration

Selon l'OIM Roumanie, aucune victime n'ayant bénéficié du programme de réintégration n'est retombée dans un réseau de trafiquants ce qui selon eux est un indicateur fiable de l'efficacité du programme. L'OIM Hongrie constate en revanche un taux d'échec relativement élevé, observant que plusieurs victimes retournent dans le même environnement où elles étaient tombées dans un réseau de trafiquants avant leur départ. L'OIM République Dominicaine estime que le programme offre de très bonnes opportunités de réintégration même si le succès n'est pas garanti.

4.2.4 Difficultés rencontrées dans le cadre du programme

- *Mode de paiement de l'aide à la réintégration*

Plusieurs bureaux ont mentionné que les procédures de paiement sont longues et complexes, notamment lorsque le paiement implique plusieurs intermédiaires (OIM Berne, ODM, bureau OIM local, ONG qui met en œuvre le projet, etc.). L'OIM Argentine qui fait les paiements au Brésil fait face à de sérieuses difficultés en raison de la complexité du processus de paiement par transferts bancaires en USD dans un pays tiers.

- *Fragilité des victimes*

Un bureau met l'accent sur le fait que la plupart des bénéficiaires sont dans un état psychique et physique très mauvais. En raison de leur manque d'autonomie et de leur très faible capacité de prise de décision qui est liée à une subordination constante par des exploiters différents et dans des situations différentes, les bénéficiaires ont des difficultés à mener à bien un projet. Un autre bureau qui mentionne que les bénéficiaires ont souvent besoin d'un soutien et d'un suivi psychologique avant de pouvoir démarrer un projet ou une activité lucrative.

- *Eloignement géographique*

L'OIM Argentine gère les retours vers le Brésil. Ces retours sont particulièrement difficiles à organiser car le transfert des informations entre l'OIM Berne, le bureau OIM local, l'ONG sur place et vice-versa peuvent parfois engendrer certains retards. De manière générale, l'éloignement géographique est un facteur qui complique la réalisation du projet de réintégration.

- *Situation dans le pays de retour*

Un bureau constate que lorsque la famille ou l'entourage n'est pas présent pour accueillir et soutenir le bénéficiaire (ce qui est surtout le cas quand l'entourage a été impliqué dans le processus de traite), le succès de la réintégration est compromis. Un autre bureau évoque le fait que dans certains pays, il n'y pas de services sociaux ni de mesures particulières pour soutenir la réintégration socio-économique des victimes. Deux bureaux estiment que les conditions économiques et / ou sociales relativement précaires dans certains pays de retour rendent, de manière plus générale, la réintégration ou la réussite du projet de réintégration difficile.

4.2.5 Collaboration avec les partenaires

Certains bureaux de l'OIM ne mettent pas eux-mêmes en œuvre les projets de réintégration mais collaborent avec des ONG locales spécialisées dans l'aide aux victimes de la traite des êtres humains. De manière générale, cette

collaboration est bénéfique et efficace. Pour l'OIM Bucarest, le professionnalisme, le dévouement, la disponibilité pour les victimes et l'expertise de leur partenaire contribuent grandement au succès du programme. L'OIM Argentine regrette cependant que son partenaire au Brésil (pas de bureau OIM au Brésil) soit en sous-effectif ce qui conduit parfois à des retards. L'OIM Thaïlande, qui collabore étroitement avec un partenaire gouvernemental, estime que cela ralentit et bureaucratise le processus mais que la collaboration est positive.

4.3 Partenaires dans les pays de retour (non OIM)

Le questionnaire d'évaluation a été transmis à quatre partenaires non-OIM actifs dans les pays de retour. Il s'agit de ADPARE en Roumanie, HBaid en Hongrie, Projecto Resgate au Brésil et BATWC en Thaïlande. Tous les partenaires considèrent que le programme est un très bon moyen d'aider les bénéficiaires. La flexibilité du programme est particulièrement appréciée.

« In fact it is the best and the most comprehensively conceived of the AVRR [Assisted voluntary return and reintegration] programs » (ADPARE)

4.3.1 Informations fournies avant le départ

Tous les partenaires considèrent qu'ils reçoivent suffisamment vite toutes les informations nécessaires (mandat, besoins spécifiques, détails du voyage, etc.) de la part de l'OIM lorsque des cas sont identifiés.

Concernant la préparation au retour des victimes elles-mêmes et leur connaissance du programme et de ses modalités, deux partenaires considèrent qu'elle est tout à fait suffisante. Un partenaire relève que les bénéficiaires ont parfois des attentes qui vont au-delà de l'offre réelle du programme. Un autre partenaire constate quant à lui qu'il y a parfois une différence entre les informations données par la victime lors de la préparation au retour et la réalité sur place. Selon lui, cela s'explique par le fait que les victimes veulent rentrer et qu'elles essaient de donner la « bonne réponse » pour que la procédure aille aussi vite que possible.

4.3.2 Préparation du projet de réintégration

Pour la majorité des partenaires (3 sur 4), l'évaluation des risques liés au retour est de bonne qualité. Deux partenaires relèvent toutefois que cette évaluation est basée sur les informations données par le bénéficiaire avant son départ et que celles-ci sont parfois altérées ou incomplètes ce qui pourrait conduire à des erreurs potentielles. Impliquer dans le processus de l'évaluation des risques les organisations présentes dans le pays du retour pourrait permettre de limiter ces erreurs potentielles.

Tous les partenaires considèrent que la préparation et l'organisation de l'aide médicale est de bonne qualité. Un partenaire regrette que parfois seul le diagnostic final soit transmis aux bénéficiaires / ONG au détriment des résultats d'examens et du dossier médical complet.

4.3.3 Mise en œuvre du projet

Trois partenaires sur quatre confirment que le projet de réintégration a contribué à une réintégration à long terme dans la société de retour.

La réussite de la mise en œuvre du projet dépend de plusieurs facteurs : possibilité / capacité à réajuster le projet, suivi par un travailleur social ou une ONG compétente, soutien de la famille ou de l'entourage – éventuellement soutien financier.

4.3.4 Difficultés rencontrées dans le cadre du programme

- *Paielement de l'aide à la réintégration :*

Le système de paiement par tranche est problématique pour les bénéficiaires qui n'ont aucun revenu annexe ou soutien externe. Le paiement n'étant pas immédiat, l'ONG (ici ADPARE) avance l'argent aux bénéficiaires afin qu'ils aient de quoi vivre.

- *Projet de réintégration*

Le projet de réintégration développé avant le départ ne correspond pas toujours aux besoins / capacités des bénéficiaires : ce sont parfois des projets idéalistes et il est difficile de les réajuster aux besoins réels une fois sur place (ADPARE).

- *Durée du programme*

12 mois ne sont parfois pas suffisants pour mettre en œuvre la réintégration (ADPARE).

- *Assistance médicale*

Les bénéficiaires souffrent souvent de problèmes médicaux importants qui requièrent des soins sur le long terme. Les six mois couverts par le programme sont rarement suffisants.

- *Etat des victimes*

Les bénéficiaires ont souvent un niveau d'éducation bas, souffrent des problèmes psychologiques et sont très instables. Ils ont de la peine à croire en leur potentiel, à croire en leur projet.

Les bénéficiaires sont traumatisés et ne sont pas toujours en état de mettre en œuvre un projet ou de se projeter dans l'avenir (Projecto Resgate).

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

De manière générale les réponses des bénéficiaires, des partenaires en Suisse et dans les pays de retour sont positives. Dans certains cas il a été remarqué que certaines questions (notamment sur l'aide financière) n'étaient pas claires pour les bénéficiaires. Une modification du questionnaire de monitoring sur la base de ces remarques sera envisagée. Certains résultats et commentaires dans ce rapport sont très encourageants, mais d'autres démontrent qu'une réintégration à long terme et efficace reste un défi majeur, notamment car les personnes bénéficiant du programme sont particulièrement vulnérables.

Structures locales

Chaque cas de figure est très complexe et les cas ne se ressemblent que très rarement. Un suivi très rapproché et individuel, prenant en compte la vulnérabilité des bénéficiaires, est demandé et absolument nécessaire afin de pouvoir proposer dans la mesure du possible un suivi individualisé et pertinent. Cependant, il n'est pas toujours possible de proposer ceci car, selon les pays de retour, les structures d'aide aux victimes de la traite des êtres humains soit ne sont pas disponibles, soit manquent de ressources financières et humaines.

- Soutenir les structures d'assistance aux victimes de la traite des êtres humains dans les pays de retour importants pour la Suisse est nécessaire afin de pouvoir garantir un suivi rapproché et individualisé aux bénéficiaires et ainsi améliorer les conditions cadres pour une réintégration à long-terme et efficace dans le pays de retour. Ce soutien passe par un renforcement des capacités locales (formations, formulaires contenant des explications détaillées etc.).

- Prévoir un budget pour les frais de transport pour les bureaux et organisations partenaires dans les pays de retour afin de leur permettre de faire un suivi plus rapproché (en leur offrant de couvrir leurs frais de transports pour leur rencontre avec les bénéficiaires).
- Vérifier les opportunités de soutien locales qui pourraient dans certains cas apporter un complément au soutien à la réintégration prévue dans le cadre du projet (et potentiellement à plus long terme) en cas d'intérêt de la bénéficiaire.

Préparation du retour

Il a été constaté que les bénéficiaires ont parfois des craintes liées au retour mais aussi parfois des attentes trop élevées par rapport à la phase après le retour. De plus, les bureaux et partenaires sur place observent des difficultés d'établir une relation de confiance avec les bénéficiaires. Dans certains cas, étant donné que plusieurs acteurs sont impliqués dans la préparation des retours, des informations complémentaires sont demandées ce qui pourrait parfois ralentir l'organisation du retour et compliquer sa préparation.

- Plus de flexibilité pour les procédures administratives précédant le retour est demandée (afin de réduire le nombre de questions à poser à la victime par rapport aux expériences traumatisantes qu'elle a vécues et autres détails non primordiaux) sans compromettre la sécurité du retour.
- Par contre, afin d'éviter des complications avant le départ ou après le retour, il est essentiel que les informations disponibles soient transmises à l'OIM suffisamment à l'avance afin de pouvoir être prises en compte (notamment le dossier médical complet ou les détails sur la situation de la personne, localisation de la famille, problèmes liés à l'évaluation des risques etc.).
- Faciliter des contacts entre les bénéficiaires et les bureaux et/ou les organisations partenaires sur place avant le retour. Ceci pourrait contribuer à une meilleure compréhension des bénéficiaires sur ce qui les attend après le retour et ceci pourrait également contribuer à un meilleur climat de travail après le retour vu qu'un contact (normalement en présence du CVR ou de la FIZ) a déjà eu lieu et ainsi ils se connaissent déjà avant le retour.
- Faciliter des contacts ou informations plus détaillées pour les conseillers en vue du retour et collaborateurs du FIZ par des téléconférences, des réunions et présentations assorties de conversations avec ces partenaires. Ceux-ci doivent avoir le maximum d'information afin de pouvoir conseiller de façon adéquate les victimes avant leur retour.

Aide médicale

L'état psychologique est souvent un facteur qui a une influence considérable sur le niveau du succès de la réintégration dans le pays de retour. Une réintégration efficace et durable ne peut être atteinte que si l'état psychologique des bénéficiaires le permet. Il existe un budget pour l'aide médicale limité à une durée de traitement de six mois. Cependant et particulièrement pour les troubles d'ordres psychologiques, ceci n'est pas toujours suffisant. En outre, les bénéficiaires souffrent souvent de problèmes médicaux d'ordre physique qui nécessitent un traitement prolongé (considérant surtout les 78% des bénéficiaires victimes d'exploitation sexuelle).

- Le budget médical devrait couvrir un traitement pour toute sa durée ou au moins pour une durée d'une année.

Cadre temporel du programme

Quant au temps disponible pour soumettre un projet, dans certains cas, une année ne suffit pas. Il est aussi à noter que la durée pour faire des paiements d'aide à la réintégration n'est pas limitée. Ceci est très important et augmente les chances d'une réintégration durable et efficace dans le pays de retour.

- Augmenter le temps disponible pour soumettre un projet de réintégration à un an et demi.
- Une longue durée de suivi sur place devrait être assortie de la prise en charge des frais supplémentaires pour permettre aux partenaires de rendre ce suivi réaliste et efficace.

Evaluation des risques

L'évaluation des risques s'effectue à ce jour avant le départ et se base uniquement sur les déclarations des bénéficiaires avec dans certains cas une évaluation de la situation de risque par FIZ. A cause des traumatismes ou aussi dû au fait de vouloir rentrer le plus tôt possible, il se peut que les informations fournies ne soient pas totalement complètes ou cohérentes. De plus, à ce jour il n'y a pas d'informations concernant la situation sur place qui sont récoltées. Ceci peut causer des situations de risque pour les bénéficiaires ou pour le personnel de l'OIM ou de l'organisation partenaire après le retour qui n'étaient pas prévues avant le départ.

- L'évaluation des risques doit être considérée comme un processus. Avant le départ les informations doivent être reçues des bénéficiaires mais il est nécessaire d'également récolter des informations objectives de la part des partenaires dans le pays de retour. Ceci permet d'obtenir une évaluation des risques plus complets.
- La situation de risque peut évoluer et devrait donc faire objet d'un suivi régulier et formel après le retour.
- L'OIM a développé de nouveaux standards qui, appliqués à ce projet, pourraient contribuer à une évaluation des risques plus complète.

Aide financière

Le programme prévoit une aide financière au moment du départ à la hauteur de 1000 francs suisses. Cependant il a été constaté qu'une grande partie des bénéficiaires ne l'utilisent pas seulement pour couvrir leurs besoins de base après le retour et dépensent cette aide de manière rapide et parfois imprudente. Par conséquent, une partie des bénéficiaires se trouve démunie très vite après le retour ce qui les met dans une situation de difficulté/d'urgence à avoir accès à des moyens financiers. Cette situation peut avoir un impact négatif sur l'élaboration d'un projet de réintégration étant donné que la couverture des besoins immédiats prime sur la couverture des besoins à plus long-terme.

- Dans le cadre du conseil en vue de retour, il est recommandable de bien expliquer aux bénéficiaires le but de cette aide financière et de donner des conseils par rapport à l'utilisation et à la gestion de cette aide.
- Les modalités du paiement de l'aide financière devraient être flexibles selon le cas. Dans certain cas, le paiement en tranches au départ et après le retour pourrait être mieux adapté.
- Au lieu de faire des paiements en liquide, l'OIM sur place ou l'organisation partenaire pourrait soutenir le bénéficiaire à ouvrir un compte bancaire (selon les possibilités locales). Les paiements de l'aide financière

pourraient alors se faire sur le compte bancaire et ceci pourrait permettre aux bénéficiaires de mieux gérer cet argent.

- Prévoir plus de possibilités dans le cadre du programme afin de financièrement soutenir les bénéficiaires qui se trouvent dans des situations où ils ne peuvent pas couvrir leurs besoins fondamentaux (possibilité de couvrir dans des situations particulièrement vulnérables des frais de nourriture, remboursement de factures impayées, amende, chauffage etc.).

Echange d'information entre les partenaires en Suisse et dans les pays de retour

Nous avons constaté un certain nombre de besoins de clarifications à apporter par rapport au programme notamment pour les partenaires. De plus, il a été observé qu'il y a un manque d'information par rapport aux procédures et le travail d'aide à l'élaboration d'un projet de réintégration et au suivi des cas après le retour.

- Faciliter les échanges (par téléconférences ou en personne) entre les partenaires en Suisse et dans les pays de retour. Il est recommandable que des partenaires suisses se rendent dans des pays de retour ou que des partenaires des pays de retour participent à des événements en Suisse. Cet échange pourrait contribuer à une meilleure compréhension par rapport aux attentes envers l'aide à la réintégration de la part des partenaires en Suisse mais il nous permettra également d'avoir une meilleure compréhension des réalités dans le pays de retour et de l'aide fournie après le retour.

Le statut des bénéficiaires potentielles

Il a été observé qu'il y a une différence dans le traitement des dossiers selon le statut des bénéficiaires (potentiels). Ce statut dépend aussi en partie des conseils plus ou moins avisés que les victimes ont reçus et qui dans certains cas les ont poussés à faire une demande d'asile pour régulariser leur statut au lieu de leur proposer de faire une demande de permis de réflexion et de stabilisation en tant que victimes. Si les bénéficiaires ne se trouvent pas dans le domaine de la LEtr, mais par exemple dans le domaine de LAsi, l'accès à l'aide au retour ou à d'autres services d'aide peut s'avérer difficile.

- S'assurer que les victimes de traite des êtres humaines sont traitées en tant que telles et ont accès aux services d'aide/ protection indépendamment de leur statut.

Ces recommandations et suggestions seront présentées à l'ODM, afin de définir les suites possibles à leur donner.